

**ATTESTATION QUESTIONNAIRE DE SANTÉ
À REMETTRE À METZ JUDO
JUDOKAS MINEURS**

Avant chaque inscription, remplissez le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

Si vous avez répondu OUI à au moins une question du questionnaire, consultez un médecin et fournissez un certificat médical de moins de 6 mois autorisant à la pratique du judo/jujitsu.

Si vous avez répondu NON à toutes les questions du questionnaire, remplissez l'attestation ci-dessous, datez et signez.

Je soussigné (nom, prénom) _____

père – mère – représentant légal

de l'enfant (nom, prénom) _____

atteste sur l'honneur avoir rempli le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur et avoir répondu **PAR LA NEGATIVE** à l'ensemble des questions.

Date :

Signature

Le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur est confidentiel et ne doit pas être fourni au club

Les dispositions du code du sport relatives au questionnaire de santé pour les mineurs sont établies par le décret 2021-564 du 7 mai 2021 du Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

**ATTESTATION QUESTIONNAIRE DE SANTÉ
À REMETTRE À METZ JUDO
JUDOKAS ADULTES**

Vous devez fournir un certificat médical de moins de 6 mois autorisant à la pratique du judo/jujitsu si vous êtes dans un des cas suivants :

- Il s'agit de votre première inscription à la Fédération Française de Judo
- Vous n'étiez pas licencié(e) à la Fédération Française de Judo la saison dernière
- Le dernier certificat médical que vous avez fourni date de plus de 3 ans

Sinon, remplissez le Questionnaire de Santé QS-SPORT Cerfa n°15699*01

- **Si vous avez répondu OUI à au moins une question, fournissez un certificat médical de moins de 6 mois autorisant à la pratique du judo/jujitsu**
- Si vous avez répondu NON à toutes les questions, remplissez l'attestation ci-dessous, datez et signez.

Dans le cadre de la demande de renouvellement de licence auprès de la FFJDA,

Je soussigné (nom, prénom)

atteste sur l'honneur avoir rempli le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa n°15699*01 et avoir répondu **PAR LA NEGATIVE** à l'ensemble des questions.

Date :

Signature

Le questionnaire QS-SPORT est confidentiel et ne doit pas être fourni au club.

Les dispositions du code du sport relatives au certificat médical sont établies par la loi 2016-41 du 26 janvier 2016, le décret 2016-1157 du 24 août 2016 et le décret 2021-564 du 7 mai 2021

EXEMPLES						
Cas classique						
Année A	A+1	A+2	A+3	A+4	A+5	A+6
Certificat médical	Questionnaire de santé	Questionnaire de santé	Certificat médical	Questionnaire de santé	Questionnaire de santé	Certificat médical
J'ai répondu OUI à une question du questionnaire de santé : je fournis un certificat médical						
Année A	A+1	A+2	A+3	A+4	A+5	A+6
Certificat médical	Questionnaire de santé	Questionnaire de santé OUI -> Certificat médical	Questionnaire de santé	Questionnaire de santé	Certificat médical	Questionnaire de santé
Je ne me suis pas licencié pendant une année : je fournis un certificat médical l'année suivante						
Année A	A+1	A+2	A+3	A+4	A+5	A+6
Certificat médical	Questionnaire de santé	Questionnaire de santé	Certificat médical	Pas de licence	Certificat médical	Questionnaire de santé